



اصوات نساء
ASWAT NISSA

«Kais SAIED Gender Meter»

Baromètre genre du Président
de la République Tunisienne



Introduction

Depuis sa création en 2011, Aswat Nissa lutte contre toutes les formes de discrimination basées sur le genre et plaide pour l'intégration d'une approche qui garantit l'égalité entre les hommes, les femmes et toutes les catégories de la société. Aswat Nissa a concentré ses efforts durant les dernières années sur le suivi de l'intégration de cette approche dans les politiques publiques.

Ainsi, dans la continuité de ses objectifs visant à renforcer l'intégration de l'approche genre dans les différents volets d'intervention des pouvoirs publics, Aswat Nissa a décidé de lancer un baromètre genre. En effet, ce baromètre va permettre de mesurer les éventuels efforts, sinon manquements des protagonistes en la matière. S'intéressant principalement au pouvoir exécutif, l'expérience du baromètre genre a d'abord étudié le comportement politique, communicatif et législatif du chef du gouvernement, M. Hichem Mechichi.

Maintenant, c'est au tour de la présidence de la république d'être évaluée par le biais de ce baromètre. La présentation et la publication de cette étude, l'évaluation de l'intégration de l'approche genre dans le travail du président de la République M. Kais Saïed s'avère en effet nécessaire et cela afin d'avoir une vue d'ensemble sur le degré d'engagement du pouvoir exécutif dans ce domaine.

La Constitution tunisienne a prévu un pouvoir exécutif bicéphale, exercé par le Président de la République et un Gouvernement présidé par le Chef du Gouvernement (article 71 de la Constitution). En sa qualité de codétenteur du pouvoir exécutif, le Président de la République exerce des compétences prévues à la section première du chapitre IV de la Constitution (de l'article 77 à l'article 81). Il est le symbole de l'unité de l'État, garant de son indépendance et de sa continuité ainsi que de la protection de la Constitution (article 72 de la Constitution). Il lui appartient également « de déterminer les politiques générales dans les domaines de la défense, des relations étrangères et de la sécurité nationale » (article 77 de la Constitution) et de procéder aux nominations à certaines hautes fonctions de l'État (article 78 de la Constitution).

La Constitution confère également au Président certaines compétences au niveau de la production des textes législatifs, telles l'initiative législative (article 62 de la Constitution) avec la priorité des projets de loi (présentés par le Président de la République ou le Chef du gouvernement) sur les propositions de loi (présentées par les députés), le référendum législatif avec le droit de soumettre certains projets de lois adoptés par l'ARP au référendum (article 82 de la Constitution) et l'adoption de décret-loi (article 70 de la Constitution).

→ Au regard de ces différents éléments, l'étude de l'intégration de l'approche genre au niveau de la présidence de la République se fera sur 4 volets :

Au niveau des nominations : au sein du cabinet, au sein des fonctions citées dans les articles 78, 89 et 106 de la constitution mais aussi conformément à la loi n° 2015-32 du 17 août 2015 fixant les emplois supérieurs relevant de la compétence du Président de la République.

Au niveau de la communication : par le biais de ses nombreuses prises de paroles et de discours.

Au niveau des activités : liées essentiellement à l'article 77 de la Constitution.

Au niveau du travail législatif : en application des articles 62 et 81 de la Constitution relatifs à ses compétences législatives.

Au niveau des activités : liées essentiellement à l'article 77 de la Constitution.

Note méthodologique : Le 25 juillet 2021, le Président de la République, M. Kais Saïed, a activé l'article 80 de la Constitution relatif à l'état d'exception et a adopté sur cette base le décret présidentiel n°2021-69 du 26 juillet 2021 portant cessation de fonctions du Chef du Gouvernement et de membres du Gouvernement et le décret n° 2021-80 du 29 juillet 2021, portant suspension de « toutes les compétences de l'Assemblée des représentants du peuple.

Il a ainsi concentré entre ses mains les pouvoirs législatif et exécutif. Par le décret n°2021-117 du 22 septembre 2021 portant « organisation provisoire des pouvoirs publics », le Président renforce ses pouvoirs au détriment du gouvernement et du Parlement, auquel il va de facto se substituer en légiférant par décret-loi.

En dépit des controverses suscitées par ce tournant politique et juridique, notre analyse dans le cadre de ce baromètre genre portera sur les deux périodes : avant le 25 Juillet 2021 et après le 25 Juillet 2021. En effet, si pendant la période antérieure au 25/07/2021, les prérogatives exécutives du Président étaient limitées et ses contributions législatives étaient inexistantes (aucun projet de loi n'a été déposé au Parlement par le Président, aucun référendum législatif n'a été organisé), les choses ont (et pourraient) beaucoup changé après le 25/07/2021.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Un bilan modeste au niveau des activités, limité au féminisme de façade, malgré une décision historique et un soin particulier apporté au discours

Malgré le caractère honorifique des activités du Président Kais Saïed avant le 25 Juillet 2021, elles n'ont pas porté dans leur symbolisme un dévouement notable à l'inclusion de l'approche genre dans les politiques publiques.

En ce qui concerne les activités relatives aux enfants, elles étaient généralement plus efficaces que celles impliquant des femmes, car elles avaient abouti à une série de réalisations, telles que la rénovation de l'école primaire « **Maha Gadhgadhi** » dans le gouvernorat de Jendouba.

Avec la proclamation des mesures exceptionnelles du 25/07/2021, et malgré le fait que le Président de la République dispose désormais de toutes les prérogatives relatives au pouvoir exécutif, il n'a pas été en mesure de mener des activités qui assureraient l'inclusion de l'approche genre et des principes d'égalité et de parité dans les politiques publiques.

En effet, outre la signature d'un accord avec la partie russe par le biais duquel une astronaute tunisienne serait envoyée à la Station Spatiale Internationale, il n'avait pas entrepris d'autres activités qui favoriseraient une culture d'égalité entre les femmes et les hommes.

D'une façon globale, les activités de la Présidence de la République en liaison (ou qui peuvent avoir une liaison) avec l'approche genre sont limitées. En effet, hormis une relative présence des femmes au niveau des nominations à des postes clefs de l'Etat, tout particulièrement avec la nomination de la première femme Chef du gouvernement de l'histoire de la Tunisie moderne, le bilan des actions et activités de la Présidence, notamment au niveau de l'initiative législative, s'avère dérisoire.

Faible bilan au niveau des nominations des femmes

Au grès des évolutions du cabinet du Président de la République, les femmes n'ont représenté qu'entre 16% et 21% de l'ensemble des nominations.

Pour ce qui est des nominations dans les fonctions relevant de la compétence du Président de la République, à la date du 25/07/2021, les femmes représentaient seulement 32.08% des nominations de la Présidence de la République. Bien que la parité soit presque atteinte pour les nominations au sein des fonctions administratives, elle est loin d'être accomplie au niveau des postes politiques.

En effet, dans le secteur diplomatique, les ambassadrices ne représentent que 10% du corps diplomatique choisi par le Président Kais Saïed.

Discours de division des luttes féministes et occultation des droits économiques et sociaux

Bien qu'au niveau de la forme la présidence de Kais Saïed se démarque par une féminisation presque automatique du discours, le président a tenu des propos tendancieux estimant les revendications sur la question des inégalités dans l'héritage «élitistes» et ce sur fond de lutte des classes.

En outre, en isolant l'égalité dans l'héritage de la problématique générale des droits socio-économiques des femmes et en écartant la possibilité de débattre de la question, le Président a tenu un discours clivant qui divise les femmes tunisiennes en « bourgeoises » et « ouvrières », ce qui peut renforcer la segmentation des combats féministes et donc les affaiblir.

Des demandes sans réponses

Les questions liées aux droits des femmes semblent importunes au niveau de la Présidence de la République puisqu'aucune demande d'accès à l'information autour des questions liées au genre n'a été traitée par la Présidence à la date du 10 octobre 2021. Ces demandes concernaient les points suivants : les protocoles d'accord de la coopération internationale, la prise en charge de patients atteints du Covid 19 et la grâce présidentielle





Activités de la Présidence de la République et dimension genre

DU 23/10/2019 AU 25/07/2021

L'inventaire des activités de la Présidence de la République s'est fait sur la période allant du 23/10/2019, date de la prise de fonction du nouveau Président Kais Saied, jusqu'au 25/07/2021, date de la prise des mesures exceptionnelles sur la base de l'article 80 de la Constitution.

Ces activités ont été identifiées d'une part sur le site officiel de la Présidence de la République, et d'autre part, à travers des réponses à des demandes d'accès à l'information adressées à la Présidence de la République.

D'une façon globale, les activités de la présidence de la république en liaison (ou qui peuvent avoir une liaison) avec l'approche genre sont limitées.

Pour ce qui est des demandes d'accès à l'information :

La première question posée à la présidence de la république fut une question d'ordre général : Quelle est la stratégie de la Présidence de la République pour appuyer, consolider et faire avancer les droits des femmes en Tunisie ? Malheureusement nous attendons encore la réponse de la Présidence. On se demande si ce refus de réponse traduit une absence de la stratégie en la matière auprès de la Présidence de la République...

Dans le cadre du travail diplomatique de la Présidence de la République, des conventions bilatérales pour le développement et la coopération ont été signées:

Le protocole d'accord sur la coopération italo-tunisienne pour le développement 2021-2023, conclu le 16/06/2021.

Un ensemble de conventions conclues dans le cadre du Haut Conseil de Coopération Tuniso-Français que le président de la république a ratifié le 03/06/2021.

Pour l'ensemble de ces engagements internationaux, l'association Aswat Nissa a adressé 4 demandes d'accès à l'information pour d'une part s'octroyer d'une copie de ces conventions, et d'autre part, savoir dans quelle mesure elles ont intégré l'approche genre dans leurs contenus.

La Présidence de la République s'est contentée de nous référer au ministère des affaires étrangères sans divulguer la moindre information concernant ces conventions.

Le 02/06/2021, M. Kais Saied a ordonné la prise en charge d'un certain nombre de malades atteints du virus Covid-19 par la direction générale de la santé militaire. Nous avons adressé une demande d'accès à l'information à la Présidence de la République pour savoir les critères selon lesquels ces malades ont été choisi parmi tant d'autres. Comme pour les questions concernant les conventions ci-dessus mentionnées, la Présidence de la République nous a référé vers le ministère de la santé.

Selon l'article 77 de la constitution tunisienne : « Le Président de la République représente l'État [...]. Il est également habilité à : [...]

- accorder la grâce. ». Depuis sa prise des fonctions, le Président de la République M. Kais Saied a saisi 5 occasions pour accorder la grâce présidentielle à un nombre de détenu(e)s à savoir :

Le 19/03/2021 : 1521 détenu(e)s à l'occasion de la 65^{ème} fête de l'indépendance.

Le 13/01/2021 : 919 détenu(e)s à l'occasion de la fête de la révolution.

Le 14/10/2020 : 307 détenu(e)s à l'occasion de la 57^{ème} fête de l'évacuation.

Le 23/07/2020 : 859 détenu(e)s à l'occasion de la 63^{ème} fête de la République.

Le 22/05/2020 : 643 détenu(e)s à l'occasion de Aid El Fetra.

Nous avons, à ce propos, adressé 5 demandes d'accès à l'information à la présidence de la république pour connaître le nombre de femmes ayant bénéficié de cet accord de grâce dans ces 5 occasions. De même, la présidence de la république nous a référé vers le ministère de la Justice.

Pour ce qui est des activités tirées du site de la Présidence de la République :

Vu ses prérogatives limitées, les activités du Président de la République se dotent d'un certain titre honorifique. En effet, les activités liées à l'approche genre de Kais Saied sont liées, d'une part, aux visites « sur le terrain », et d'autre part, à l'occasion de la célébration de certains événements. Ces activités vont être analysées selon l'ordre chronologique.

Les activités relatives aux femmes :

Le 18/04/2021 : A l'occasion de la célébration de la 65^{ème} fête des forces de l'ordre, le président a choisi de rendre hommage à certains membres de ces forces au nombre de 10, dont 6 hommes et 4 femmes.

Le 29/03/2021, dans le cadre des consultations présidentielles pour trouver une solution à la mise en place de la Cour Constitutionnelle, le président de la république a invité quelques professeurs universitaires spécialisés en la matière. Il a choisi d'inviter 3 hommes et aucune femme, bien que les compétences féminines ne manquent dans les facultés de droit tunisiennes..

Le 26/03/2021, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du Théâtre, le président de la république a invité au palais présidentiel l'actrice Mouna Noureddine et Madame Imen Sfar, la chargée de la direction temporaire du théâtre national. Cette action est à saluer, car le président a indirectement rendu hommage aux femmes d'art et a exprimé son soutien envers l'émancipation artistique des femmes.

Le 08/03/2021, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme, le président de la république a seulement effectué une visite au lycée « Rue du Pacha » dans la vieille ville de Tunis, où il s'est entretenu avec une partie du corps enseignant et administratif. Malheureusement, Le Président n'a pas saisi cette occasion pour annoncer certaines mesures qui peuvent renforcer les droits des femmes en Tunisie et améliorer leur situation.

Le 05/12/2020, à l'occasion de la 64^{ème} fête de la tunisification de la douane, le Président de la République a octroyé la médaille d'honneur à quelques membres des forces de la douane. A cette occasion, Kais Saïed a rendu hommage à 3 femmes et 2 hommes.

Le 05/09/2020, à l'occasion de la journée du savoir, le Président de la République a rendu hommage à un ensemble de femmes et d'hommes. Bien que les prix présidentiels relatifs aux inventeurs ont été attribués

de manière paritaire, respectivement à Mme. Leila Chekir Ghedira et Mr. Khaled ben Latif, l'attribution de l'Ordre national du mérite relatif à l'éducation et à la science n'a pas respecté le principe de parité puisqu'il a été attribué à 7 hommes et une seule femme.

Le 13/08/2020, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de la femme, le Président de la République a rendu visite aux femmes ouvrières dans le secteur agricole dans la région de Mraidia au gouvernorat de Jendouba, sans prendre la moindre décision en leur faveur. De plus, il a donné un discours à cette occasion sans annoncer des mesures au profit des femmes, bien au contraire, son discours, et sur lequel nous reviendrons dans la partie relative à la communication, était loin d'appuyer les acquis de la femme tunisienne.

Le 24/06/2020, à l'occasion de la célébration de la 64^{ème} fête de l'établissement de l'armée nationale, le Président a décoré un nombre de militaires. Parmi les 14 militaires décorés, on ne compte que 2 femmes.

Les activités relatives à l'enfance :

Comme pour son Chef de Gouvernement, l'intérêt accordé par le Président de la République aux enfants semble plus important. En effet, le 15/09/2020, Kais Saïed a rendu visite à l'école Maha Gadhgadhi située à la région Battah du gouvernorat Jendouba. Lors de cette visite il a acheté la fourniture scolaire pour tous les élèves (350) et s'est engagé à construire un pont pour faciliter l'accès à l'école et à rénover l'établissement. Le 08/11/2020 le pont devient fonctionnel et l'école a été rénovée.



La communication du Président de la République

Dans cette partie qui s'intéresse à la communication de la Présidence de la République en liaison avec les questions genre, le corpus des interventions médiatiques et des discours de la Présidence de la République s'étalera sur la période allant du 23/10/2019, date de la prise des fonctions de Kais Saied, jusqu'au 25/07/2021, date de la prise des mesures exceptionnelles par le biais desquelles le Président de la République s'est octroyé le monopole des pouvoirs exécutifs et législatifs..

Ces interventions et discours ont été requis à travers le site officiel de la Présidence de la République.

D'une façon globale, la stratégie de communication du Président de la République prend considérablement en compte la féminisation de la langue. C'est-à-dire, du point de vue de la forme, Kais Saied prend le soin de s'adresser aux « citoyens et citoyennes » et n'emploie presque pas un discours neutre. Du point de vue du fond, les propos ne combent pas les attentes d'Aswat Nissa en termes d'égalité et de lutte contre toute forme de discrimination à l'égard des femmes.

Pour ce qui est des discours :

Discours du 24/06/2021 : A l'occasion de la célébration du 65^{ème} anniversaire de la création de l'armée nationale :

Au niveau du fond, le Président de la République s'est adressé aux différentes troupes de l'armée nationale en les saluant avec un discours méritoire et valorisant.

Au niveau de la forme, le discours a été entamé par des termes neutres, voir même exclusivement masculins « les hommes de l'armée...les héros de la Tunisie »¹mais aussi « les fils de notre armée »².

Ensuite, Kais Saied féminise son discours et intègre l'approche genre dans les termes qu'il emploie en s'adressant aux « femmes et hommes militaires » et à maintes reprises comme lorsqu'il a évoqué l'effort fourni par l'Armée nationale dans le rapatriement des « tunisiens et tunisiennes bloqué(e)s »³ dans les pays étrangers à cause de la crise sanitaire.

Discours du 12/05/2021, 12/04/2021 et 04/01/2021, à l'occasion de la célébration de Aid El Fitr, du Ramadan et du Nouvel An :

Dans ces discours, le Président de la République s'est adressé aux tunisiens et tunisiennes pour les féliciter et leurs souhaiter la prospérité et le bonheur. Ces discours employaient dans l'ensemble des termes neutres : « notre peuple »⁴, « les enfants de la nation »⁵, « les tunisiens »⁶ ...etc. On note rarement une féminisation du langage « les tunisiens et les tunisiennes »⁷.

Discours des 05/12/2020, 04/12/2020 et du 21/09/2020 : Successivement, devant le conseil de la sécurité concernant la collaboration entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union Africaine et à l'occasion de la 31^{ème} Session extraordinaire virtuelle de l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi qu'à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la création de l'ONU :

Ces trois interventions auraient pu être des occasions pour le président de la république pour discuter des thématiques urgentes relatives aux femmes, aux enfants et à toutes les catégories vulnérables de la société devant les dirigeants des pays des grandes puissances mondiales. Pourtant, le président s'est contenté de tenir des discours généraux et formalistes marqués par une certaine superficialité. Par exemple, Kais Saied aurait pu évoquer la question de l'immigration et des conséquences fatales de ce phénomène sur les

1 [05 :00], Discours de la célébration du 65^{ème} anniversaire de la naissance de l'armée nationale. Disponible sur <https://www.facebook.com/watch/?v=174979211257776> .

2 [07 :00], Discours de la célébration du 65^{ème} anniversaire de la naissance de l'armée nationale. Disponible sur <https://www.facebook.com/watch/?v=174979211257776> .

3 [13 :00], Discours de la célébration du 65^{ème} anniversaire de la naissance de l'armée nationale. Disponible sur <https://www.facebook.com/watch/?v=174979211257776> .

4 [01 :00], Discours du président de la république à l'occasion de Aid El Fetr du 12/05/2021. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=815116492440910> .

5 [01 :00], Discours du président de la république à l'occasion du Nouvel An du 04/01/2021. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=2885610295001750> .

6 [08 :00], Discours du président de la république à l'occasion du Nouvel An du 04/01/2021. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=2885610295001750> .

7 [01 :00], [02 :00] et [07 :00], Discours du président de la république à l'occasion de Ramadan du 12/04/2021. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=279481080514244> .

femmes migrantes subsahariennes devant le Conseil de la Sécurité lors de son intervention à propos de la collaboration entre l'ONU et l'UA. Par ailleurs, devant l'Assemblée générale de l'ONU, le Président de la République aurait pu exposer la problématique des violences à l'égard des femmes puisqu'elle constitue un phénomène mondial et souvent transfrontalier et donc œuvrer avec les autres pays pour des stratégies et programmes mondiaux pour lutter contre ces phénomènes.

Discours du 13/08/2020 : A l'occasion de la célébration de la fête des femmes :

Ce discours fut le discours phare du Président de la République. Habituellement, les Chefs d'Etats profitent de ces occasions pour mettre l'accent sur les acquis des femmes en termes de droits et pour annoncer de nouvelles mesures qui peuvent les consolider et améliorer leur situation. Et pourtant, le Président a saisi cette célébration pour évoquer un des sujets controversés dans la société tunisienne : L'égalité dans l'héritage, en affichant une position désolante sur la question.

En effet, Kais Saied a commencé par évoquer l'histoire du code de statut personnel, ses mérites et la révolution qu'il a engendré avec sa promulgation. De plus, il a insisté sur le fait que l'Etat ne possède pas de religion et que la religion est propre à chaque citoyen et citoyenne.

Ensuite, et pendant cinq minutes, le Président a donné sa position par rapport au débat sur l'égalité dans l'héritage, qu'il considère « faux et loin d'être innocent »⁸. D'ailleurs, il l'estime élitiste en disant « je me demande pourquoi on en parle, comme si la plupart des tunisiens et des tunisiennes possèdent des comptes bancaires à l'étranger ! »⁹.

En effet, le Président semble isoler la question

de l'égalité dans l'héritage de celle des droits socioéconomiques des femmes en proposant de ne pas débattre sur de telles « questions futiles mais d'abord garantir aux femmes leurs droits socioéconomiques ». Cette position traduit une vision dangereuse du Président, celle de diviser les femmes tunisiennes entre bourgeoises et travailleuses, entre élites et pauvres, ce qui peut renforcer la segmentation des combats féministes et donc les affaiblir.

Pour lui, le sujet de l'égalité dans l'héritage est déjà tranché par le Coran qui est « clair et n'accepte aucune interprétation »¹⁰, et l'égalité de l'article 21 de la constitution n'est que formaliste et loin de concrétiser la justice. En gros, pour M. Kais Saied, la cause de l'égalité dans l'héritage est une « cause provoquée artificiellement et qui n'a aucun lien avec les objectifs de la révolution »¹¹.

Enfin, il a procédé à honorer plusieurs femmes tunisiennes œuvrant dans plusieurs domaines (artistes, universitaires, militaires...etc), un tel hommage contraste avec la position du Président qui ne fait que priver les tunisiennes d'une chance de renforcer davantage leurs acquis.

Discours du 17/03/2020 : A l'occasion de l'annonce des mesures spécifiques pour lutter contre la pandémie sanitaire :

Au niveau du fond, ce discours était totalement concentré sur les mesures sanitaires prises par l'Etat tunisien pour faire face à la crise engendrée par la pandémie du virus Covid-19. En effet, étant donné que des mesures tel que le confinement général ou la mise en quarantaine furent étranges au peuple tunisien, le discours du président de la république a été explicatif, surtout quant aux raisons qui ont mené à la prise de telles décisions.

8 [19 :00], Discours du Président de la république à l'occasion de la célébration de la fête des femmes, le 13/08/2020. Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=DZGg1CkbnWg&ab_channel=WataniaReplay .

«صراع الإرث والميراث خاطئ وغير بريء»

9 [19 :20], Discours du Président de la république à l'occasion de la célébration de la fête des femmes, le 13/08/2020. Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=DZGg1CkbnWg&ab_channel=WataniaReplay .

10 [19 :45], Discours du Président de la république à l'occasion de la célébration de la fête des femmes, le 13/08/2020. Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=DZGg1CkbnWg&ab_channel=WataniaReplay .

«النص القرآني واضح ولا يقبل التأويل»

11 [24 :36], Discours du Président de la république à l'occasion de la célébration de la fête des femmes, le 13/08/2020. Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=DZGg1CkbnWg&ab_channel=WataniaReplay .

«قضية المساواة هي قضية مفتعلة لم تقم من أجلها الثورة»

Néanmoins, le discours du président aurait dû comprendre un ensemble de mesures relatives aux catégories sociales vulnérables, tel que les femmes victimes de violence conjugale et qui se sont trouvées clouées dans leurs foyers avec leurs agresseurs à cause du confinement.

Au niveau de la forme, ce discours intégrait parfaitement l'approche genre dans les termes utilisés. En effet, le Président a parfaitement prité le soin de féminiser son langage, et ce en s'adressant au peuple tunisien dans son ensemble « notre peuple » tout en tenant compte de ses spécificités : « citoyens et citoyennes »¹², « tunisiens et tunisiennes libres »¹³, « les tunisiens et les tunisiennes... »¹⁴.

Discours du 31/12/2019 : A l'occasion du nouvel an :

En évoquant l'intégration genre dans la politique de communication de la présidence de la république, ce discours s'avère « positivement » intéressant. En effet, tant au niveau du fond qu'au niveau de la forme, le président de la république a réussi dans cette approche.

Au niveau de la forme, M. Kais Saïed a veillé à utiliser des termes soit neutres ou inclusifs : « Notre peuple »¹⁵, « tunisiens et tunisiennes »¹⁶...etc.

Au niveau du fond, M. le Président a rappelé que les droits acquis des femmes tunisiennes sont des principes irrévocables et que nul ne peut les éradiquer, et qu'il a « la conviction intime et ultime que la femme tunisienne est capable de représenter la Tunisie splendidement »¹⁷. Cette mention est méritoire surtout qu'elle survient dans un contexte marqué par la hausse des atteintes à l'égard des femmes même sous l'égide du parlement.

Discours du 23/10/2019 : A l'occasion de la prestation du serment par le Président de la République :

Ce fut le premier discours fait par M. Kais Saïed en tant que Président de la République Tunisienne après son élection le 23/10/2019. Ce discours s'est tenu devant l'Assemblée des représentants du peuple en présence des députés, des députés constituants ainsi que de plusieurs personnalités politiques nationales et étrangères. Un discours de prestation de serment se veut d'habitude présentatif, rassurant et inclusif, tant au niveau de la forme qu'au niveau du fond, et M. Kais n'a pas viré de cette démarche. Au niveau de la forme, il employait un langage inclusif en s'adressant aux « tunisiens et tunisiennes »¹⁸, « hommes et femmes »¹⁹, « personnes âgé(e)s et jeunes »²⁰...etc. Au niveau du fond, le Président a tenu un discours général saluant la révolution, les jeunes et les martyrs et a mis l'accent sur deux thématiques en liaison avec le genre. D'abord, les droits des femmes, il a insisté sur le fait « qu'il n'est pas question de toucher aux acquis des tunisiennes, que la femme tunisienne a besoin d'une consolidation de ses droits, notamment économiques et sociaux et que la dignité de la nation est intimement liée à celle de ses citoyens et citoyennes »²¹. Ensuite, le président s'est intéressé aux enfants tunisiens et tunisiennes, et spécifiquement à la hausse des cas de suicide chez les enfants en liant ce phénomène à l'absence de justice sociale. En effet, il a annoncé que : « Notre peuple, qui est en quête de liberté, cherche aussi à atteindre le summum de la justice, et ne peut plus accepter la tyrannie et l'injustice, et on note même un phénomène de suicide parmi les enfants.

12 [09 :00], Discours du président de la république à l'occasion de l'annonce des mesures sanitaires du 17/03/2020. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=207216910537396> .

13 [10 :00], Discours du président de la république à l'occasion de l'annonce des mesures sanitaires du 17/03/2020. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=207216910537396> .

«أحرار تونس و حرائرها»

14 [10 :43], Discours du président de la république à l'occasion de l'annonce des mesures sanitaires du 17/03/2020. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=207216910537396> .

15 [01 :00], Discours du président de la république à l'occasion du nouvel an. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=2509470152514926> .

16 [02 :24], Discours du président de la république à l'occasion du nouvel an. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=2509470152514926> .

17 [07 :00], Discours du président de la république à l'occasion du nouvel an. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=2509470152514926> .

« من الثابت التي لا يمكن لأحد أن يحيد عنها، الحقوق التي اكتسبتها المرأة التونسية، فلا مجال للتراجع عنها ، لقد ساهمت حرائر تونس على مر التاريخ في صنع التاريخ و ستواصل و من «حقها اليوم ان تطالب بدعم حقوقها الاقتصادية و الاجتماعية... لأنني على يقين ان المرأة التونسية قادرة على تمثيل تونس أفضل تمثيل»

18 [2 :20], Discours de prestation de serment du Président Kais Saïed, du 23/10/2019. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=914211068964108> .

19 [4 :53], Discours de prestation de serment du Président Kais Saïed, du 23/10/2019. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=914211068964108> .

20 [4 :55], Discours de prestation de serment du Président Kais Saïed, du 23/10/2019. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=914211068964108> .

21 [15 :00], Discours de prestation de serment du Président Kais Saïed, du 23/10/2019. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=914211068964108> .

Il est temps d'élaborer de nouvelles stratégies pour concrétiser les espoirs de notre peuple »²².

Pour ce qui est des interventions médiatiques : Nous pouvons remarquer avant toute analyse que les interventions médiatiques du Président de la République se limitent aux médias étrangers. Il y a une réticence - inexplicable - de la part du Président envers les médias tunisiens.

Intervention médiatique du 30/01/2020 : Rencontre télévisée avec la chaîne nationale Watania 1 à l'occasion des 100 jours de présidence :

Ce fut l'unique rencontre médiatique faite par le Président de la République Kais Saïed avec un média tunisien. Elle survient à l'occasion des premiers 100 jours de son mandat.

Au niveau de la forme, le Président a soigneusement employé un langage inclusif tout en féminisant ses termes (Par exemple : « les candidats et les candidates »²³, « élus et élues »²⁴...).

Au niveau du fond, les questions liées au genre n'étaient pas au cœur de l'interview présidentiel, ces thématiques n'ont été exposées que d'une manière marginale et générale, avec une focalisation importante sur les jeunes. En effet, le discours du Président de la République était formel et plein de promesses, sans l'annonce de décisions ou de mesures concrètes, à cause de la conjoncture politique générale en Tunisie²⁵. Il a insisté sur le fait que la réelle richesse de la Tunisie se trouve dans ses jeunes avec qui il gardera toujours contact et qu'il fournira tout ce qui est en son pouvoir pour concrétiser leur volonté²⁶.

Pour ce qui est de la thématique de l'enfance, elle n'a été évoquée que d'une manière passagère par le Président de la République en réponse à la question du journaliste sur les enfants des terroristes tunisiens. Le Président a souligné que ces enfants sont innocents et ne sont pas coupables des actes commis par leurs parents et qu'il faut au contraire les sauver²⁷.

Enfin, c'est à travers l'hommage rendu par le Président à la Lina Ben Mhenni, militante des droits humains décédée en janvier 2019, qu'il a rendu hommage aux femmes tunisiennes, sans annoncer la moindre décision en leur faveur.²⁸

Le constat est sans appel : après 100 jours de présidence, Kais Saïed n'a pris aucune mesure pratique et n'a proposé aucune initiative législative au profit des femmes, des enfants ou des minorités.

Interventions médiatiques du 23/06/2020 et du 18/05/2021 : Deux interviews télévisées en Français et en arabe avec la chaîne France 24 à l'occasion de la visite du Président en France pour participer au sommet sur le financement des économies africaines :

Ces courtes interviews télévisées furent les premières données à un média occidental. Elles ont été accordées à l'occasion de la visite du Président de la République en France durant laquelle il a rencontré le Président Français Emmanuel Macron.

Malheureusement, ces interviews n'ont fait aucune référence aux questions liées au genre et l'intégration de l'approche genre dans les politiques publiques et diplomatiques de la Tunisie faisait défaut lors de ces événements. Le Président aurait pu saisir l'occasion du sommet sur le financement des économies

22 [16 :00], Discours de prestation de serment du Président Kais Saïed, du 23/10/2019. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=914211068964108> .

23 [53 :00], Rencontre télévisée avec Watania 1, du 30/01/2020. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=802694356910710> .

24 [54 :00], Rencontre télévisée avec Watania 1, du 30/01/2020. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=802694356910710> .

25 [28 :00], Rencontre télévisée avec Watania 1, du 30/01/2020. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=802694356910710> .

«مازلت على العهد مع الشباب و لكن اذا لم أقم بأي مبادرة تشريعية فذلك بسبب الوضع السياسي الراهن»

26 [1 :23 :00]...[1 :26 :00], Rencontre télévisée avec Watania 1, du 30/01/2020. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=802694356910710> .

«الثروة الحقيقية هي الشباب...سببى التواصل مع الشباب مستمرا...لن أتوانى في بذل كل ما في وسعي حتى احقق ارادتهم كاملة»

27 [1 :30 :00], Rencontre télévisée avec Watania 1, du 30/01/2020. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=802694356910710> .

«أطفال الإرهابيين ليس لديهم ذنب و انقاذهم واجب»

28 [1 :34 :00], Rencontre télévisée avec Watania 1, du 30/01/2020. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=802694356910710> .

«هي من النساء التي سيذكرها التاريخ و هناك نساء في تونس يصنعن التاريخ»

29 Rencontres télévisées avec France 24, du 23/06/2020 et du 18/05/2021. Disponibles sur : <https://youtu.be/WIN6tclPhvU> , sur <https://youtu.be/DLf-XiS1kRo> et sur <https://youtu.be/SLf4kYJKqOM> .

africaines pour traiter de la thématique des droits sociaux et économiques des femmes et pour lever des fonds au profit de la Tunisie pour prendre des mesures concrètes pour améliorer la situation économique des femmes se trouvant sur le sol tunisien.

Représentations symboliques des femmes dans les images produites et diffusées par la Présidence de la République

La recherche scientifique et les mouvements luttant pour les droits des femmes, n'ont pas cessé depuis les années 1969, avec des orientations spécifiques selon les contextes d'insister sur l'importance de la représentation de l'image des femmes dans les appareils de communication et de diffusion médiatiques, politiques et culturels.³⁰

En rendant visible l'action des femmes dans la politique et connotant le "genre féminin" avec des caractéristiques spécifiques de leadership, la communication gouvernementale, et présidentielle dans notre cas d'espèce, représente un agent puissant dans la production et la rénovation constante de la signification imaginaire de la place des femmes dans la société et aux postes de décision. Ces significations imaginaires produisent des effets concrets dans les diverses pratiques sociales et représentent des leviers importants afin de faire évoluer les perceptions vers une société égalitaire³¹.

Nous nous intéresserons en particulier à la représentation symbolique, qui questionne le sens accordé socialement à la présence des femmes en politiques et à leur visibilité dans l'espace public, en l'occurrence, à travers la communication de la Présidence de la République.

C'est cette dimension que nous interrogeons à travers les représentations des femmes dans la communication digitale de la Présidence de la République via sa page Facebook officielle, principal canal de communication de cette institution. Au niveau quantitatif, sur l'échantillon exploré³², les femmes sont présentes à hauteur de 37% selon la distribution suivante :

Cheffe du gouvernement	10 %
Cheffe du cabinet	5 %
Ambassadrice tunisienne	2 %
Citoyenne	1 %
Secrétaire générale de l'organisation mondiale de la francophonie	6 %
Représentante de l'Unesco	2 %
Représentante de l'UE	2 %
Représentante ambassade USA	2 %
Cheffe d'Etat (Allemagne)	1 %
Femmes non identifiées	6 %

L'analyse révèle une présence des femmes à l'image deux fois inférieure à celle des hommes, et un équilibre relatif entre les femmes occupant des postes de responsabilité en Tunisie (Cheffe du gouvernement, Cheffe du cabinet, ambassadrice) et les femmes occupant des postes de responsabilité dans les d'organisations internationales ou au sein d'Etats étrangers.

30 Michèle Mattelart, « Femmes et médias. Retour sur une problématique », Réseaux, 2003/4 (no 120), p. 23-51. URL : <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2003-4-page-23.htm>

31 Hanna Pitkin, « La représentation politique », Raisons politiques, 2013/2 (N° 50), p. 35-51. URL : <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2013-2-page-35.htm>

32 Les 100 dernières photos produite et diffusée par la Présidence de la République sur sa page Facebook du 10 septembre au 7 octobre

Au niveau qualitatif, les femmes sont parfois (à hauteur 16% de l'ensemble des images qui représentent des femmes) rendues anonymes, bien qu'elle soient représentées à l'image, leur fonction ou leur rôle n'est pas mentionné contrairement aux hommes présents à l'image³³.

Les représentations des femmes tunisiennes dans la communication de la Présidence de la République ne véhiculent pas de messages valorisants leur rôle ou véhiculant un message d'égalité et d'autonomie, au contraire, les choix techniques et scénographiques transmettent des messages de dépendance au pouvoir du Président et de mise symbolique au second plan. Ci-dessous deux tableaux comparatifs entre les choix techniques et scénographiques de la Présidence de la République Tunisienne et ceux d'autres Chefs d'Etat ayant opté pour des choix techniques et scénographiques valorisant les femmes et transmettant un message égalitaire.

Description	Photo
<p>Mise au second plan de la seule femme sur la photo. Dans le texte accompagnement la photo occulte le nom et le rôle ou la fonction de la femme sur la photo contrairement aux hommes sur cette même photo.</p>	
<p>Photo illustrant symboliquement le Président "offrant le siège du pouvoir" à la Cheffe de gouvernement désignée. Cette image ne véhicule pas une image de méritocratie ou d'égalité, au contraire, elle conforte l'idée d'une femme "parachutée" au pouvoir par la seule volonté du Président.</p>	

33 <https://www.facebook.com/Presidence.tn/photos/4673404602717560>
<https://www.facebook.com/Presidence.tn/photos/4673404746050879>
<https://www.facebook.com/Presidence.tn/photos/4677030429021644>
<https://www.facebook.com/Presidence.tn/photos/4691575050900515>
<https://www.facebook.com/Presidence.tn/photos/4691575087567178>

Photo illustrant une rencontre entre le Président de la République et la Cheffe de gouvernement désignée.

Le sujet principal de la photo est le Président. Sa position surélevée par rapport à la Cheffe du gouvernement et sa position derrière le bureau ne véhiculent pas un message d'autonomie du pouvoir pour cette dernière, au contraire, ces choix techniques sont connotés par une domination symbolique du Président.



Le Président des USA, Joe Biden accompagné par la Vice-présidente Kamala Harris.

La Vice-présidence est représentée au premier plan sur l'image et un pas devant le Président. Ces choix scénographiques témoignent d'un soin particulier pour valoriser l'image des femmes par la Présidence américaine.



Le Président des USA, Joe Biden accompagné par la Vice-présidente Kamala Harris.

La Vice-présidence est représentée au même niveau, côte à côte. Ces choix scénographiques témoignent d'un soin particulier pour véhiculer une image égalitaire par la Présidence américaine.



Le Premier ministre du Canada, Justin Trudeau accompagné par la gouverneure générale: Mary Simon.

La gouverneure générale est représentée au même niveau que le Premier ministre, côte à côte. Ces choix scénographiques témoignent d'un soin particulier pour véhiculer une image égalitaire par la Primature canadienne.



Le Premier ministre du Canada, Justin Trudeau accompagné par la Ministre des Finances, Chrystia Freeland,

La Ministre est représentée au même niveau que le Premier ministre, côte à côte. Ces choix scénographiques témoignent d'un soin particulier pour véhiculer une image égalitaire par la Primature canadienne.



Le Premier ministre du Canada, Justin Trudeau accompagné par la Ministre du revenu national, Diane Lebouthillier.

La Ministre est représentée au premier plan (bien que floue car la mise au point est sur le Premier ministre). Ces choix techniques et scénographiques, témoignent d'un soin particulier de la primature canadienne à valoriser la présence de la Ministre.



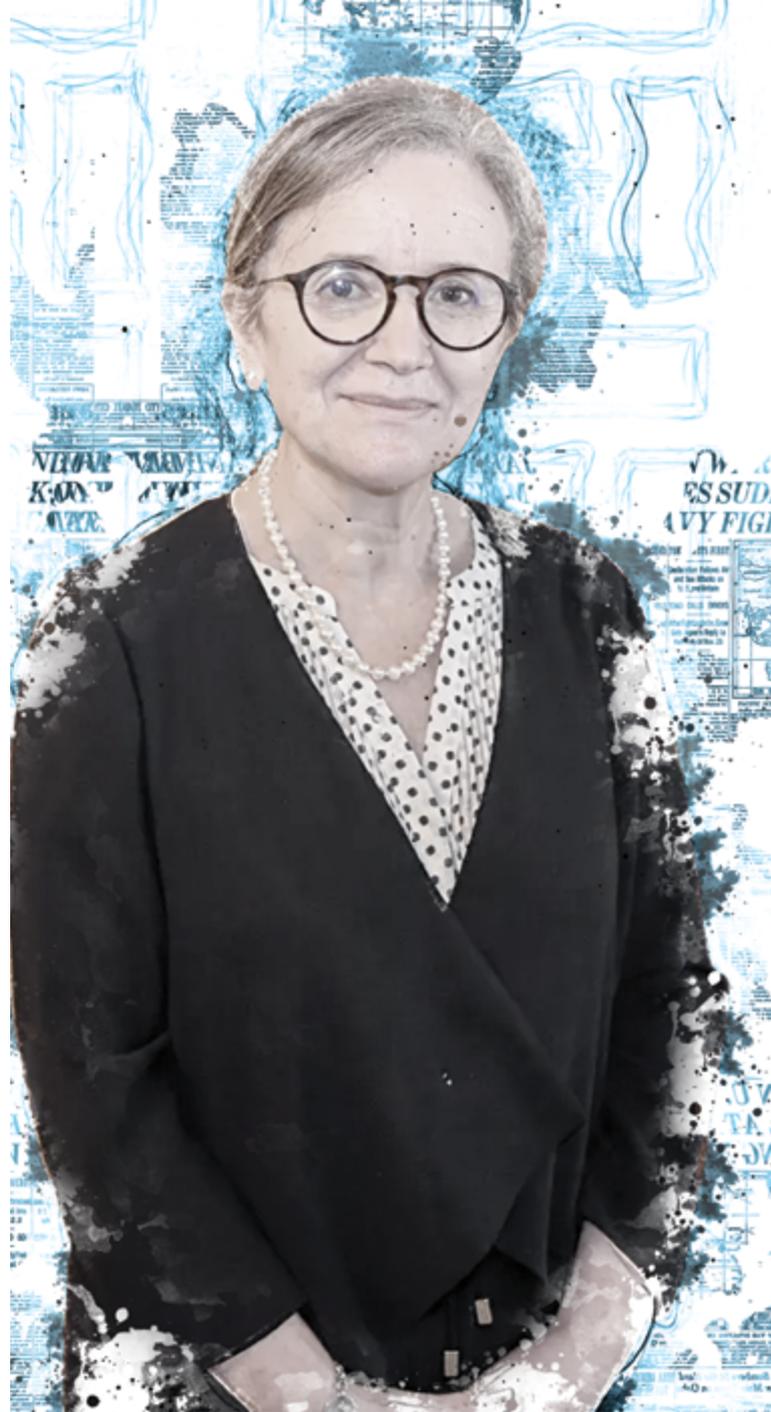
Désignation de Najla Bouden : entre euphorie et dôme de verre

L'analyse d'un corpus de 58 articles de la presse électronique autour du traitement médiatique de la désignation de Najla Bouden au poste de Cheffe du gouvernement³⁴, révèle que le cadrage médiatique autour de sa désignation a pris la forme particulière d'une "euphorie" de l'évènement.

Dans les quotidiens tunisiens et internationaux, sa nomination est considérée positivement, elle "entre dans l'histoire"³⁵ ou "remonte le moral"³⁶, la Tunisie serait "Le pays le plus féministe du Monde arabe"³⁷.

Cette perception est renforcée par les réactions de la diplomatie internationale : "La Turquie salue la nomination de Najla Bouden"³⁸. Certains acteurs politiques commentent également euphoniement cette désignation "La Tunisie est toujours une exception grâce à ses femmes"³⁹ ou encore "C'est un mur de glace qui s'est brisé devant elle. Et c'est très important dans le futur pour réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes"⁴⁰. Cette euphorie est également perceptible au niveau du public de citoyens et reprise par la presse qui présente les résultats des sondages d'opinion, créant un effet de loupe qui renforce cette euphorie "68% des Tunisiens sont contents de la nomination de Najla Bouden"⁴¹

Cette arrivée au pouvoir dans un contexte de crise illustre, parfaitement, le phénomène de la "dôme de verre", qui désigne la tendance à nommer des femmes à la tête d'organisations lorsque celles-ci sont à bout de souffle.



34 La constitution du corpus s'est opérée selon les résultats classés par Google News au mot clé "Najla Bouden"

35 Domenico Zurlo, Najla Bouden entra nella storia: sarà lei la nuova premier. In Leggi https://www.leggo.it/pay/roma_pay/domenico_zurlo_najla_bouden_entra_nella_storia_sara_lei_la_nuova_premier-6226933.html

36 Jihed Abidellaoui, Tunisia's first woman prime minister raises spirits despite power grab in Saltwire, <https://www.saltwire.com/nova-scotia/news/tunisi-as-first-woman-prime-minister-raises-spirits-despite-power-grab-100640609/>

37 Túnez, ¿el país más feminista del mundo árabe? in El Espectador <https://www.elespectador.com/mundo/mas-paises/tunez-el-pais-mas-feminista-del-mundo-arabe/>

38 African Manager, La Turquie salue la nomination de Najla Bouden, <https://africanmanager.com/la-turquie-salue-la-nomination-de-najla-bouden/>

39 Mayara, Youssef Chahed: La Tunisie est toujours une exception grâce à ses femmes in Tunisie Numérique <https://www.tunisienumerique.com/youssef-chahed-la-tunisie-est-toujours-une-exception-grace-a-ses-femmes/>

40 Hamza Marzouk, Mohsen Marzouk : « La désignation de Nejla Bouden est un pas positif » in African Manager <https://www.leconomistemaghrebin.com/2021/09/30/mohsen-marzouk-designation-nejla-bouden-positif/>

41 Nadia Dejoui, Emrhod Consulting : 68% des Tunisiens contents de la nomination de Najla Bouden <https://www.leconomistemaghrebin.com/2021/10/02/emrhod-consulting-68-des-tunisiens-contents-de-la-nomination-de-najla-bouden/>



Les nominations du Président de la République

Dans cette partie, le recueil des nominations de la présidence de la république s'étalera sur la période allant du 23/10/2019, date de la prise de fonction du nouveau Président Kais Saied, jusqu'au 25/07/2021, date des prises des mesures exceptionnelles par le biais desquelles il concentre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

Ces nominations ont été identifiées à travers le site officiel de la Présidence de la république, du JORT et des journaux tunisiens.

D'une façon globale, les nominations du Président de la République prennent en compte la féminisation des postes sous l'égide de la Présidence, et ce contrairement à la précédente Présidence du gouvernement. C'est-à-dire, qu'on trouve beaucoup de figures féminines dans les postes clés de la Présidence.

Pour ce qui est du cabinet du Président de la République :

Le cabinet du Président de la République Kais Saied a été constitué pour la première fois le 04 Novembre 2019 et ce en modifiant la constitution du dernier cabinet en fonction, et a connu deux modulations, la première à partir du 28 Janvier 2020 et la deuxième est survenu successivement suite à de nombreuses démissions dans le cabinet. Ce qui est méritoire c'est la présence des femmes dans les compositions du cabinet, mais sans jamais atteindre la parité.

Le Cabinet à partir du 04/11/2019 :

Ce cabinet comptait 5 nominations faites par M. Kais Saied. En fait, ces nominations sont survenues suite à la démission et la destitution de plusieurs membres de l'ancien cabinet de Monsieur Mohamed Ennaceur.⁴²

M. Kais Saied a nommé 3 Hommes et 2 Femmes :

Tarek Bettaieb : Chef du Cabinet

Abdel Raouf Bettebib : Ministre conseiller auprès du Président de la République.

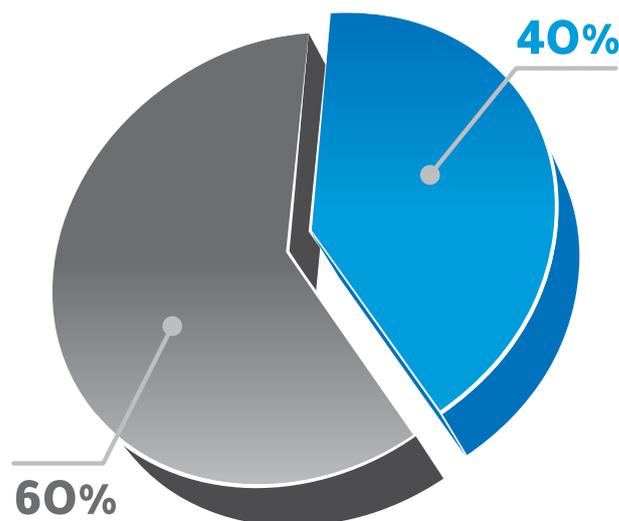
Mohamed Salah Hamdi : Conseiller à la sécurité nationale

Rachida Neifer : Conseillère en charge de la communication

Nadia Akecha : Conseillère juridique

Nominations de Novembre 2019

 Hommes  Femmes



Cabinet à partir du 28 Janvier 2020 :

Le 28 Janvier 2020 fut la date de la nomination de Mme Nadia Akecha en tant que Cheffe du Cabinet Présidentiel. Cette nomination est à saluer puisqu'elle reflète une reconnaissance de l'aptitude des femmes tunisiennes à occuper des postes politiques importants. La composition ci-dessus exposée⁴³ est la composition du cabinet en fonction jusqu'au 22 Octobre 2020, date de la démission de Rachida Neifer⁴⁴ :

42 ULTRA TUNISIE. <https://ultratunisia.ultrasawt.com/%D8%A7%D9%84%D8%B3%D9%8A%D8%B1-%D8%A7%D9%84%D8%B0%D8%A7%D8%AA%D9%8A%D8%A9-%D9%84%D8%A3%D8%B9%D8%B6%D8%A7%D8%A1-%D8%A7%D9%84%D8%AF%D9%8A%D9%88%D8%A7%D9%86-%D8%A7%D9%84%D8%B1%D8%A6%D8%A7%D8%B3%D9%8A-%D8%A7%D9%84%D8%AC%D8%AF%D9%8A%D8%AF-%D8%B5%D9%88%D8%B1/%D8%A7%D9%84%D8%AA%D8%B1%D8%A7-%D8%AA%D9%88%D9%86%D8%B3%D8%B3%D8%B8%D8%A7%D8%A6%D9%81-%D8%A7%D9%84%D8%AA%D8%B1%D9%83%D9%8A%D8%A8%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D9%83%D8%A7%D9%85%D9%84%D8%A9-%D9%84%D9%84%D8%AF%D9%8A%D9%88%D8%A7%D9%86-%D8%A7%D9%84%D8%B1%D8%A6%D8%A7%D8%B3%D9%8A-%D9%84%D9%82%D9%8A%D8%B3-%D8%B3%D8%B9%D9%8A%D8%AF>, 31 Octobre 2019.

43 HAKAEK ONLINE. <https://www.hakaekonline.com/article/123760/%D8%A8%D8%A7%D9%84%D8%A3%D8%B3%D9%85%D8%A7%D8%A1-%D9%88%D8%A7%D9%84%D9%88%D8%B8%D8%A7%D8%A6%D9%81-%D8%A7%D9%84%D8%AA%D8%B1%D9%83%D9%8A%D8%A8%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D9%83%D8%A7%D9%85%D9%84%D8%A9-%D9%84%D9%84%D8%AF%D9%8A%D9%88%D8%A7%D9%86-%D8%A7%D9%84%D8%B1%D8%A6%D8%A7%D8%B3%D9%8A-%D9%84%D9%82%D9%8A%D8%B3-%D8%B3%D8%B9%D9%8A%D8%AF>, 17 Septembre 2020.

44 JORT, Décret présidentiel n°113-2020 du 22 Octobre 2020.

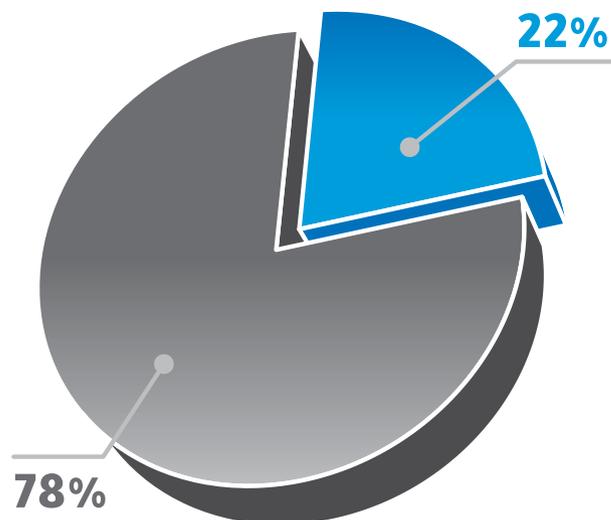
Nadia Akecha : Cheffe de cabinet
Othman Jarandi : Conseiller diplomatique
Rachida Neifer : Conseillère communication
Abdel Raouf Atallah : Conseiller chargé de mission dans le conseil de sécurité nationale
Mourad Haloumi : Conseiller responsable des intérêts mutuels
Khaled Yahiaoui : Conseiller directeur général de la sécurité du Président de la République.
Maher Ben Rayena : Conseiller aux affaires sociales
Moez Ouertani : Conseiller responsable des relations avec les institutions constitutionnelles et la société civile
Rim Kacem : Conseillère responsable du suivi médiatique
Abdel Karim Harmi : Conseiller responsable du suivi des dossiers de collaboration arabe, islamique et africaine.
Sarra Maouia : Conseillère responsable de la collaboration diplomatique
Ridha Gharsellaoui : Conseiller
Naouef Hedia : Conseiller responsable des services honorifiques
Hssan Bedhief : Conseiller responsable des affaires économiques
Karim Chtioui : Attaché à la présidence
Chokri Ben Ghezil : Attaché à la présidence
Omar Amin Abdallah : Attaché à la présidence
Ismail Bdioui : Attaché à la présidence
Walid Hajem : Attaché à la présidence
Mustapha Oun Nebli : Attaché à la présidence
Souad Trabelsi : Attachée à la présidence
Maher Ghedira : Attaché à la présidence
Ihsen Sbabt : Attaché à la présidence

Sur 23 conseiller (e)s et attaché(e)s, on ne compte que 5 femmes, soit 21.74%.



Cabinet jusqu'au 22 Octobre 2020

 Hommes  Femmes

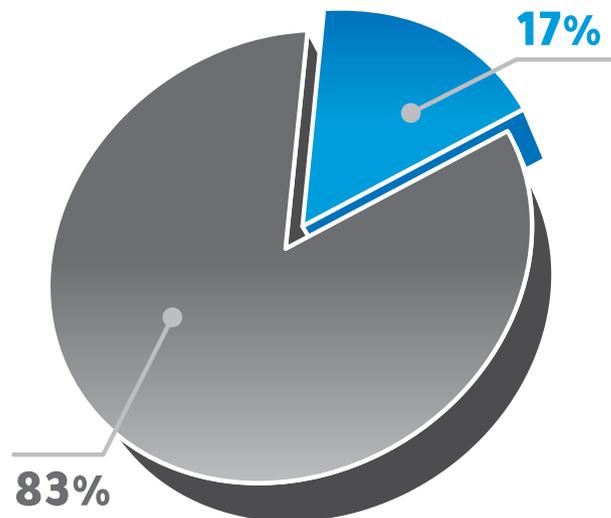


Cabinet actuel :

Depuis la nomination de Mme Nadia Akecha à la tête du cabinet du Président de la République, plusieurs changements ont survenu au sein du cabinet. Actuellement, il compte désormais 15 membres dont 2 femmes.

Cabinet actuel

 Hommes  Femmes



Pour ce qui est des autres nominations dans les fonctions relevant de la compétence du Président de la République :

Depuis le 23/10/2019 et jusqu'au 25/07/2021, Monsieur le Président Kais Saïed ainsi que sa cheffe de cabinet ont procédé à la nomination de 106 personnes dans différentes fonctions, en dehors des nominations au sein du cabinet présidentiel.

Ces nominations sont réglementées par les dispositions constitutionnelles relatives au pouvoir exécutif dans son volet apparenté à la Présidence de la République, à savoir :

Article 78: « Le Président de la République procède, par voie de décrets présidentiels : - à la nomination du Mufti de la République tunisienne et met fin à ses fonctions ; - aux nominations aux emplois supérieurs à la Présidence de la République et aux établissements qui en relèvent et peut y mettre fin. Ces emplois supérieurs sont fixés par loi ; - aux nominations aux emplois supérieurs militaires, diplomatiques et de la sûreté nationale et peut y mettre fin, après consultation du Chef du Gouvernement. Ces emplois supérieurs sont fixés par loi ; - à la nomination du Gouverneur de la Banque centrale sur proposition du Chef du Gouvernement et après approbation de la majorité absolue des membres de l'Assemblée des représentants du peuple. Il est mis fin à ses fonctions selon les mêmes modalités ou à la demande du tiers des membres de l'Assemblée des représentants du peuple et l'approbation de la majorité absolue de ses membres. »

Article 106 : « Les hauts magistrats sont nommés par décret présidentiel en concertation avec le Chef du Gouvernement et sur proposition exclusive du Conseil supérieur de la magistrature. La loi détermine les hauts emplois de la magistrature. »

Ces nominations concernaient de nombreuses hautes fonctions tel que :

Des directeurs et directrices généraux(ales) dans le ministère des affaires étrangères

Des chargé(e)s de missions dans plusieurs administrations et instances

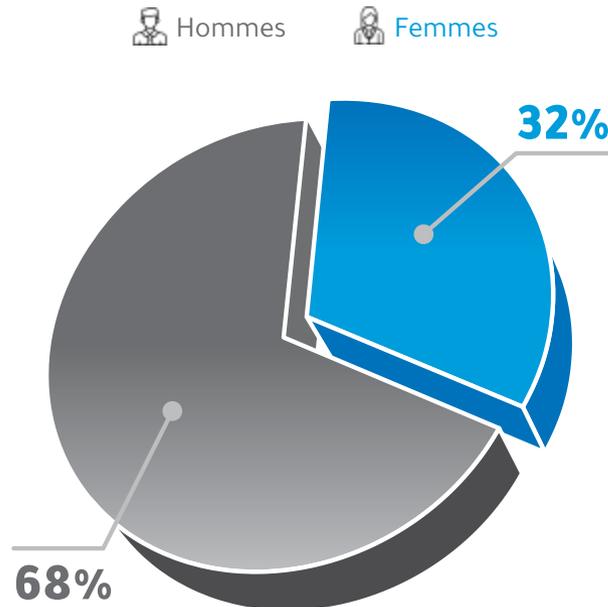
Des conseiller(e)s et des conseiller(e)s adjoint(e)s au Tribunal Administratif et à la Cour des Comptes.

Des gestionnaires et des chef(fe)s de service

Des ambassadeurs, des ambassadrices et des consuls. Des chefs de projets au sein de la présidence de la République.

Parmi ces 106 nominations, on ne trouve que 34 femmes.

Nombre Total des nominations



Elles sont réparties comme suit :

Mme Nadia Mahjoub : Gestionnaire Cheffe de service administratif⁴⁵

Mme Samia Ilham Ammar : Directrice générale dans le ministère des affaires étrangères.⁴⁶

Mme Yamina Mahmoud : Gestionnaire générale des archives⁴⁷.

45 Décision de la cheffe de cabinet présidentiel, 22/06/2021, publiée au JORT. Disponible sur : <https://www.carthage.tn/sites/default/files/public/%283%29%20%D9%82%D8%B1%D8%A7%D8%B1%20%D9%85%D9%86%20%D8%A7%D9%84%D9%88%D8%B2%D9%8A%D8%B1%D8%A9%20%D9%85%D8%AF%D9%8A%D8%B1%D8%A9%20%D8%A7%D9%84%D8%AF%D9%8A%D9%88%D8%A7%D9%86%20%D8%A7%D9%84%D8%B1%D8%A6%D8%A7%D8%B3%D9%8A%20%D9%85%D8%A4%D8%B1%D8%AF%20%D9%81%D9%8A%2022%20%D8%AC%D9%88%D8%A7%D9%86%202021.pdf>

46 Décret présidentiel, 11/01/2021, publié au JORT. Disponible sur : <https://www.carthage.tn/sites/default/files/public/%D8%A3%D9%85%D8%B1%20%D8%B1%D8%A6%D8%A7%D8%B3%D9%8A%20%D8%B9%D8%AF%D8%AF%202%20%D9%84%D8%B3%D9%86%D8%A9%202021.pdf>

Mme Karima Boulabi Chakroun : Cheffe de service d'une administration centrale auprès de la Présidence de la République.⁴⁸

Mme Lobna Smida : Cheffe de service d'une administration centrale auprès de la présidence de la République⁴⁹.

Mme Jalila Hamemi Sassi : Cheffe de service d'une administration centrale auprès de la présidence de la République⁵⁰.

Mme Houaida Mosbah : Gestionnaire cheffe de service administratif.⁵¹

Mme Najla Seffi : Chargée de mission auprès du Haut Comité du Contrôle administratif et financier.⁵²

Mme Lamia Ben Amara : Chargée de mission auprès du Haut Comité du Contrôle administratif et financier⁵³.

Mme Radhia Mannai Smari : Directrice centrale à la présidence de la république⁵⁴.

Mme Hanen Tajouri : Ambassadrice à Berlin⁵⁵.

Mme Fatma Omrani : Ambassadrice à Madrid.⁵⁶

Mme Amel Ben Younes : Ambassadrice à Oslou⁵⁷.

8 conseillères adjointes à la Cour des Comptes.⁵⁸

13 conseillères et conseillères adjointes au Tribunal Administratif⁵⁹.

Donc, jusqu'au 25/07/2021, les femmes représentaient seulement 32.08% des nominations de la Présidence de la République. D'une manière générale, et bien que la parité est presque atteinte pour les nominations au sein des fonctions administratives, elle est loin d'être atteinte au niveau des postes politiques.

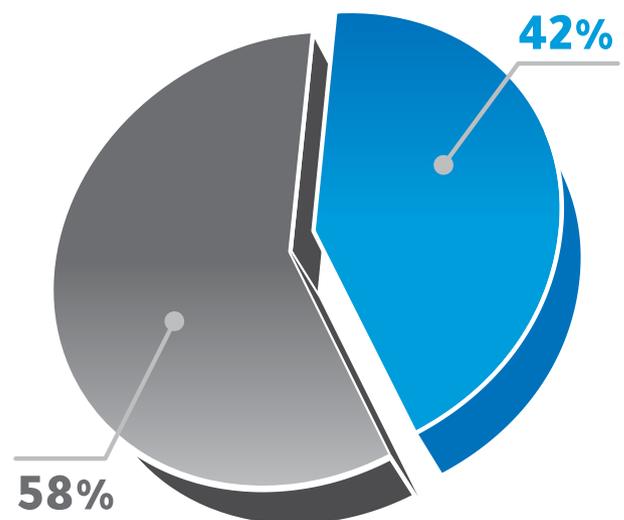
Nomination au sein des fonctions administratives



Hommes



Femmes



La situation se complique davantage pour le baromètre genre du Président de la République lorsqu'on analyse certaines nominations dans des hautes fonctions diplomatiques et administratives.

En effet, dans le secteur diplomatique, les ambassadrices ne représentent que 10% du corps diplomatique nommé par M. Kais Saïed.

47 Décision de la cheffe du cabinet présidentiel, 21/12/2020, publiée au JORT. Disponible sur : <https://www.carthage.tn/sites/default/files/public/%D9%82%D8%B1%D8%A7%D8%B1%20%D9%85%D9%86%20%D8%A7%D9%84%D9%88%D8%B2%D9%8A%D8%B1%D8%A9%20%D9%85%D8%AF%D9%8A%D8%B1%D8%A9%20%D8%A7%D9%84%D9%88%D8%A7%D9%86%20%D8%A7%D9%84%D8%A6%D8%A7%D8%B3%D9%8A%20%D9%85%D8%A4%D8%B1%D8%AF%20%D9%81%D9%8A%20%2021%20%D8%AF%D9%8A%D8%B3%D9%85%D8%A8%D8%B1%202020.pdf>

48 Décision de la cheffe du cabinet présidentiel, 03/12/2020, publiée au JORT. Disponible sur : <https://www.carthage.tn/sites/default/files/public/%285%29%20%D9%82%D8%B1%D8%A7%D8%B1%20%D9%85%D9%86%20%D8%A7%D9%84%D9%88%D8%B2%D9%8A%D8%B1%D8%A9%20%D9%85%D8%AF%D9%8A%D8%B1%D8%A9%20%D8%A7%D9%84%D8%AF%D9%8A%D9%88%D8%A7%D9%86%20%D8%A7%D9%84%D8%B1%D8%A6%D8%A7%D8%B3%D9%8A%20%D9%85%D8%A4%D8%B1%D8%AF%20%D9%81%D9%8A%20%203%20%D8%AF%D9%8A%D8%B3%D9%85%D8%A8%D8%B1%202020.pdf>

49 Ibid.

50 Ibid.

51 Décision de la cheffe du cabinet présidentiel, 13/02/2020, publiée au JORT. Disponible sur : <https://www.carthage.tn/sites/default/files/public/%D9%82%D8%B1%D8%A7%D8%B1%20%D9%85%D9%86%20%D8%A7%D9%84%D9%88%D8%B2%D9%8A%D8%B1%D8%A9%20%D9%85%D8%AF%D9%8A%D8%B1%D8%A9%20%D8%A7%D9%84%D8%AF%D9%8A%D9%88%D8%A7%D9%86%20%D8%A7%D9%84%D8%B1%D8%A6%D8%A7%D8%B3%D9%8A%20%D9%85%D8%A4%D8%B1%D8%AF%20%D9%81%D9%8A%20%2013%20%D9%81%D9%8A%D9%81%D8%AF%20%D9%81%D9%8A%2013%20%D9%81%D9%8A%D9%81%D8%B1%D9%8A%202020.pdf>

52 Décret présidentiel, 01/06/2020, publié au JORT. Disponible sur : <https://www.carthage.tn/sites/default/files/public/%D8%A3%D9%85%D8%B1%20%D8%B1%D8%A6%D8%A7%D8%B3%D9%8A%20%D8%B9%D8%AF%D8%AF%2057%20%D9%84%D8%B3%D9%86%D8%A9%202020.pdf>

53 Ibid.

54 Décision de la cheffe du cabinet présidentiel, 03/12/2020, *opcit*, publiée au JORT.

55 Décret présidentiel, 23/11/2020, publié au JORT. Disponible sur : <https://www.carthage.tn/sites/default/files/public/%D8%A3%D9%85%D8%B1%20%D8%B1%D8%A6%D8%A7%D8%B3%D9%8A%20%D8%B9%D8%AF%D8%AF%20127%20%D9%84%D8%B3%D9%86%D8%A9%202020.pdf>

56 Décret présidentiel, 21/12/2020, publié au JORT. Disponible sur : <https://www.carthage.tn/sites/default/files/public/%D8%A3%D9%85%D8%B1%20%D8%B1%D8%A6%D8%A7%D8%B3%D9%8A%20%D8%B9%D8%AF%D8%AF%20143%20%D9%84%D8%B3%D9%86%D8%A9%202020.pdf>

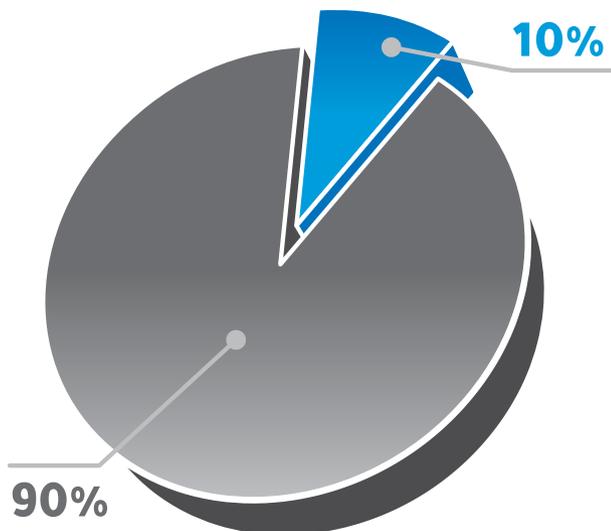
57 Ibid.

58 Décret présidentiel, 25/11/2019, publié au JORT. Disponible sur : <https://www.carthage.tn/sites/default/files/public/%D8%A3%D9%85%D8%B1%20%D8%B1%D8%A6%D8%A7%D8%B3%D9%8A%20%D8%B9%D8%AF%D8%AF%20216%20%D9%84%D8%B3%D9%86%D8%A9%202019.pdf>

59 Ibid.

Nomination au sein des hautes fonctions diplomatiques

 Hommes  Femmes



Quant aux nominations dans les postes de prise de décisions au sein des institutions sous la tutelle de la présidence de la République, elles sont exclusivement masculines :

La présidence du Haut Comité du Contrôle Administratif et Financier.

La présidence du Comité Supérieur des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

La présidence de l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques.

La présidence de la Société des Services Nationaux et des Résidences.

De plus, le 14 Décembre 2020, la cheffe du cabinet présidentiel a procédé à la nomination de trois hommes à la tête des 3 programmes présidentiels⁶⁰, à savoir :

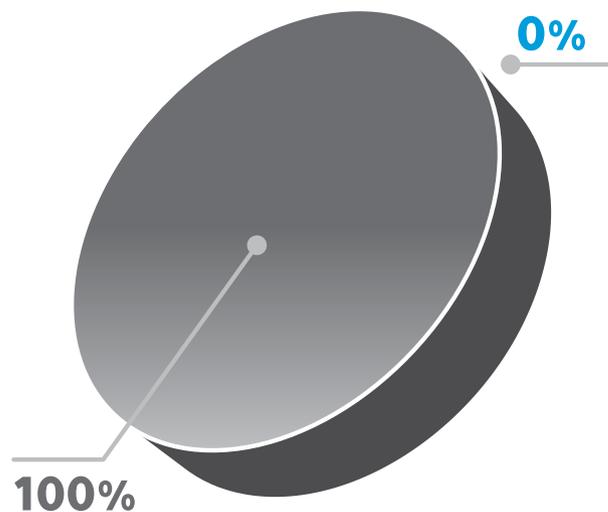
Le programme de la sécurité nationale, des relations étrangères et des activités présidentielles.

Le programme de la sécurité présidentielle et la protection des personnalités.

Le programme d'appui et de pilotage.

Présidents des programmes présidentiels

 Hommes  Femmes



Le Président de la République ainsi que sa cheffe de cabinet auraient pu nommer au moins une compétence féminine sur la tête de l'un de ces programmes, notamment le programme d'appui et de pilotage. En effet, ce programme traite de la gestion des budgets accordés à chaque ministère, en vue de rationaliser leurs utilisations. Le président/La Présidente de ce programme participe, par exemple, à l'élaboration du Programme Annuel des Dépenses du ministère de la femme ainsi qu'au Projet du Budget des Programmes du ministère⁶¹. Désigner une femme à la tête de ce programme aurait eu un effet sur la mise en œuvre et la consolidation d'une politique économique sensible au genre, qui rompe avec la féminisation de la pauvreté.

60 Décision de la cheffe du cabinet présidentiel, 14/12/2020, publiée au JORT. Disponible sur : <https://www.carthage.tn/sites/default/files/public/%D9%82%D8%B1%D8%A7%D8%B1%20%D9%85%D9%86%20%D8%A7%D9%84%D9%88%D8%B2%D9%8A%D8%B1%D8%A9%20%D9%85%D8%AF%D9%8A%D8%B1%D8%A9%20%D8%A7%D9%84%D8%AF%D9%8A%D9%88%D8%A7%D9%86%20%D8%A7%D9%84%D8%B1%D8%A6%D8%A7%D8%B3%D9%8A%20%D9%85%D8%A4%D8%B1%D8%AF%20%D9%81%D9%8A%2014%20%D8%AF%D9%8A%D8%B3%D9%85%D8%A8%D8%B1%202020.pdf> .

61 Ministère de la femme, <http://www.femmes.gov.tn/wp-content/uploads/2018/04/%D8%B1%D9%88%D8%B2%D9%86%D8%A7%D9%85%D8%A9-%D8%AD%D9%88%D8%A7%D8%B1-%D8%A7%D9%84%D8%AA%D8%B5%D8%B1%D9%81.pdf> .



DU 25/07/2021
AU 30/09/2021

Depuis sa création en 2011, Aswat Nissa lutte contre toutes les formes de discrimination basées sur le genre et plaide pour l'intégration d'une approche qui garantit l'égalité entre les hommes, les femmes et toutes les catégories de la société. Aswat Nissa œuvre également pour l'établissement d'une société démocratique et d'un Etat de Droit, où règne la démocratie, la séparation des pouvoirs et l'égalité entre toutes et tous.

Le 25 Juillet 2021, un événement historique est survenu en Tunisie : Le Président de la République, M. Kais Saied, a mis en œuvre l'article 80 de la Constitution, par le biais duquel, il a démis le gouvernement Mechichi de ses fonctions, a gelé les travaux du parlement et a donc réuni les deux pouvoirs, législatif et exécutif, à son profit.

Ce précédent juridique, et malgré les différentes positions et les nombreux débats qu'il a sollicité, a marqué l'histoire contemporaine de la Tunisie. En effet, certains ont considéré qu'il s'agissait d'une rectification du processus d'une révolution bafouée par la médiocrité de la classe politique, d'autres ont estimé qu'il s'agissait d'un événement dangereux

et que par la nature des choses, en disposant de l'ensemble du pouvoir, un homme est porté à en abuser et qu'un Etat de Droit n'existe qu'avec l'existence d'un contre-pouvoir. Aswat Nissa, et dans le cadre du suivi de cette actualité politique, et en dépit des huit recommandations qu'elle a adressé à la Présidence de la République sous forme d'une feuille de route, a opté pour la division de ce rapport en deux parties. La première partie, couvrant la période précédant le 25/07/2021 et la seconde, couvrant la période entre le 25/07/2021 et le 30/09/2021.

Pendant cette période, l'étude s'est focalisée sur les volets communication et nominations parce qu'en terme d'activités, la Présidence de la République n'a eu qu'à un faible nombre d'activité en relation avec l'intégration de l'approche genre.





Les activités du Président de la République

DU 25/07/2021 AU 30/09/2021

Décoration des médecins militaires

Le 25/07/2021 et avant d'annoncer les mesures exceptionnelles au peuple tunisien, Kais Saied a choisi de décorer certain(e)s médecins militaires en guise de reconnaissance pour leur dévouement pendant la crise sanitaire. Sur 10 cadres militaires décoré(e)s, on compte 6 femmes. Ce choix est méritoire puisque non seulement il reconnaît les efforts fournis par « l'armée blanche » face à la crise du Covid-19 mais surtout, il reconnaît l'aptitude des femmes tunisiennes à faire preuve de courage et de dévouement en temps de crises.

La Fête de la femme

Le 13/08/2021, à l'occasion de la fête nationale de la femme, le Président de la République a supervisé la cérémonie de signature d'un accord entre des représentants du groupe de société tunisien Telnet Holding et l'Agence spatiale russe Roscosmos. Un accord qui portait sur la sélection, la formation et l'envoi d'une astronaute tunisienne vers la Station Spatiale Internationale (ISS). Pendant cet événement, le Président a souligné le fait que la date du 13/08 est une date marquante dans l'histoire de la Tunisie et qu'elle représente « un moment historique accompli grâce aux tunisiennes et tunisiens libres...et que la Tunisie poursuivra le chemin vers un Etat de Droit où chaque citoyen et citoyenne jouira de l'ensemble de ses droits »⁶².

Le même jour, le Président s'est rendu à la cité « Hay Hlel » où il a rencontré un groupe de femmes artisanes travaillant dans la manufacture de l'argile. Il semble que le Président a voulu marquer l'événement par sa Présence auprès de ces artisanes et a annoncé quelques promesses de manière publique: « Gardez la tête haute...Je suis avec vous...Vous aurez tous vos droits socio-économiques... » mais toujours avec un discours habillé de sous-entendus qui divisent les tunisiennes entre les « travailleuses » et les « bourgeoises » : « il faut garantir les réels droits de la femme (pour dire les droits socio-économiques) et non pas les droits qui ne servent que de décor ».⁶³

Comité de soutiens aux élèves nécessiteux et rénovation de l'école de Samema

Le 16/09/2021, le Président de la République a rencontré Mr. Fathi Sleouti, le ministre de l'éducation, et ce pour consulter le déroulement de la rentrée scolaire. Pendant cette réunion, le Président a annoncé la création d'un comité composé de représentants de la présidence de la République et des ministères de l'Education et des Affaires sociales ainsi que l'association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers qui sera chargé de verser 50 millions de dinars au profit des élèves nécessiteux ainsi qu'aux travaux urgents dans les établissements éducatifs dans le but de garantir des conditions favorables aux apprenants. Cette décision est méritoire puisqu'elle vient au profit des filles et garçons les plus démunis(e)s et permettra d'améliorer même partiellement leurs conditions. D'ailleurs, la communication du Président fait référence à cet effort de la Nation puisqu'une photo a été disposée sur le bureau du Président de la République montrant celui-ci avec un élève, la photo ayant été prise lors d'une de ses visites à une école primaire.

Toujours dans le cadre des activités en relation avec les enfants, le 26/09/2021, le Président de la République a ordonné la rénovation de l'école primaire Tarbakhana à la montagne Samema du gouvernorat de Kasserine et ce selon un communiqué de presse publié sur le site officiel de la Présidence de la République.

Le 29/09/2021 fut la journée historique pour la Tunisie, puisque c'est à jour-là que le Président de la République a décidé de désigner Madame Najla Bouden en tant que cheffe du gouvernement Tunisien et ce pour la première fois dans l'histoire de la Tunisie, ce qui nous mène vers la deuxième partie relative aux nominations effectuées par Monsieur Kais Saied du 25/07/2021 au 30/09/2021.

«وشدد رئيس الدولة على أن يوم 31 أوت كان وسيظل راسخاً في تاريخ تونس.. وبأن هذا الحدث لحظة تاريخية صنعتها حرائر وأحرار تونس...وذكر بأن تونس ستواصل المعركة لصنع 62 تاريخ ناصع جديد يلقى فيه كل طرف حقوقه كاملة في ظل دولة تقوم على القانون.»
63 [01 :20]. Rencontre avec les artisanes de Hay Hlel, Le 13/08/2021. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=253178366651646>



Les nominations du Président de la République

DU 25/07/2021 AU 30/09/2021

La nomination de Madame Najla Bouden en tant que Cheffe du gouvernement le 29/30/2021, bien qu'elle constitue un événement historique, vu que cette désignation est une première parmi les pays arabes, semble pourtant un choix politique de forme et non pas de fond pour le Président de la République. Par le biais du décret présidentiel n°117-2021, le Président de la République rassemble l'ensemble du pouvoir exécutif et la personne qu'il choisit pour diriger le gouvernement aura de facto le rôle d'exécution des décisions ordonnées par le Président. Ce partage de fonctions vide le poste de Chef(fe) de gouvernement de son sens.

Ce féminisme de façade se confirme davantage lors de l'annonce du nouveau gouvernement, qui bien qu'il renferme un nombre relativement important de femmes dans sa composition (9), il est loin d'atteindre la parité et de garantir l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'accès aux hautes fonctions de l'Etat. On peut espérer que son programme, à travers celui des différents ministères, œuvrera pour une réelle intégration de l'approche genre dans les politiques publiques.

En dépit de la nomination de Madame Bouden, Monsieur Saied a procédé à différentes désignations et limogeages dans de nombreuses fonctions de l'Etat qui, entraînent avant le 25/07/2021 dans le champ des compétences du Chef du gouvernement.

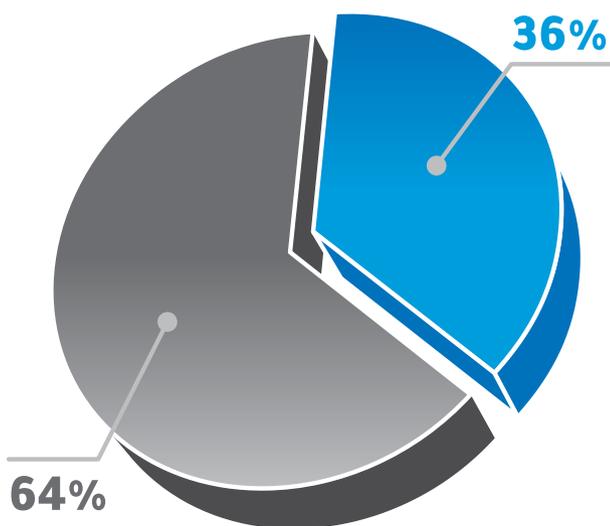
En effet, après l'annonce des mesures exceptionnelles du 25/07/2021 et la proclamation du décret présidentiel n°117-2021, Monsieur Kais Saied a remplacé plusieurs responsables de leurs fonctions au sein du Gouvernement et d'autres institutions Etatiques.

Entre ambassadeurs, ministres, gouverneurs, conseillers, directeurs, secrétaires généraux(ales) et chargé(e)s de missions, les remplacements ont particulièrement touché les responsables masculins.

Ceci confirme que Hichem Mechichi, l'ancien Chef du gouvernement, était loin d'être un défenseur exemplaire de l'égalité entre les hommes et les femmes et n'a pas œuvré de manière tangible à l'intégration de l'approche genre dans les politiques publiques.

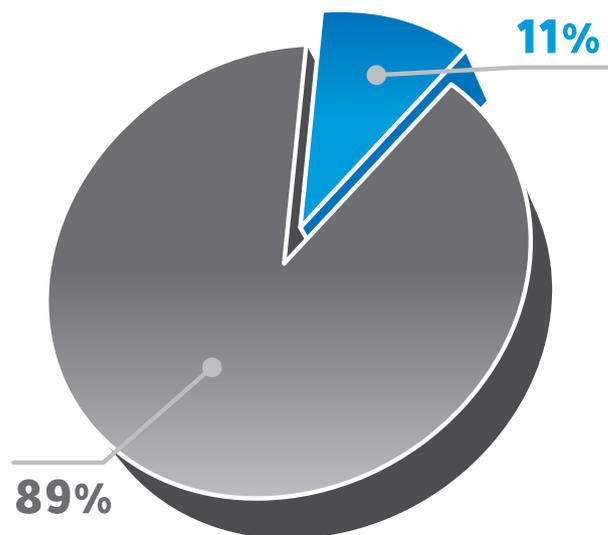
Gouvernement de Mme Bouden

 Hommes  Femmes



Destitutions

 Hommes  Femmes



Ce constat ne signifie pas non plus que le Président Kais Saïed œuvre pour garantir l'accès des femmes aux plus hautes fonctions de l'Etat. En effet, et en faisant le recueil, à travers le Journal Officiel de la République Tunisienne, des nominations à laquelle il a procédé depuis le 25/07/2021, on constate que la parité est loin d'être accomplie à travers ses désignations.

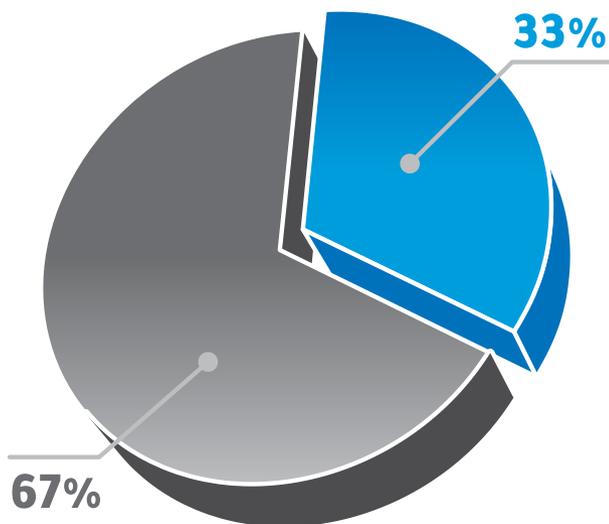
Nominations



Hommes



Femmes



On peut déduire que le Président de la République a raté une occasion pour marquer réellement l'Histoire. Il aurait pu instaurer un précédent conformément à l'article 46 de la constitution, et ce en procédant à des nominations égalitaires entre les hommes et les femmes dans les hautes fonctions de l'Etat.





Le travail législatif de la présidence de la république

DU 25/07/2021 AU 30/09/2021

Selon l'article 4 du décret présidentiel 117-2021 promulgué le 22-09-2021 : « Les textes législatifs sont pris sous forme de décret-loi, ils sont promulgués par le Président de la République qui ordonne leur publication au Journal officiel de la République tunisienne, et ce, après délibération du Conseil des ministres. Lors de l'édiction de décrets-lois, il ne peut être porté atteinte aux acquis en matière de droits de l'Homme et de libertés garantis par le système juridique national et international. »

De ce fait, on peut affirmer que le Pouvoir législatif appartient exclusivement au président de la République qui l'exercera par le biais des décret-loi. Ce pouvoir législatif concerne, entre autre, les textes relatifs « à l'approbation des traités, aux libertés et aux droits de l'Homme [et] au statut personnel ». Et pourtant, aucune mesure législative n'a été prise en faveur des femmes, des enfants ou d'autres catégories sociales.

Depuis le 25/07/2021, toutes les initiatives juridiques prises par le Président de la République étaient d'ordre politique visant à établir une certaine « régulation temporaire des pouvoirs ». Même la convention du Conseil de l'Europe (Convention d'Istanbul) sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique n'a pas été ratifiée par le Président bien que l'adhésion de la Tunisie à cet instrument juridique date depuis 24 Avril 2020.

D'ailleurs, même les textes législatifs promulgués qui concernaient d'autres sujets tel que la gestion de la pandémie sanitaire n'ont pas pris pas en compte l'intégration de l'approche genre. En effet, le décret présidentiel n°77 du 28 Juillet 2021 relatif à la création d'une salle des opérations assurant la gestion de la pandémie de Covid-19 et à la fixation de ses attributions et sa composition, on ne trouve nulle part la nécessité de respecter la parité dans la composition de cette salle, et pourtant, ce ne sont pas les compétences féminines qui manquent en Tunisie. De plus, même dans le fameux décret n°117, il aurait été souhaitable et plus judicieux de mettre l'accent sur le respect de l'égalité entre les citoyens et les citoyennes, en plus du respect des « acquis en matière de droits de l'Homme et de libertés garantis

par le système juridique national et international. ». En outre, le pouvoir législatif du Président concerne désormais aussi le domaine lié « aux lois de finances, de règlement du budget et d'approbation des plans de développement ». On ne peut donc qu'espérer que le Président de la République, en élaborant la loi de finances de l'année 2022, prenne en considération l'article 18 de la Loi Organique du Budget du 13/02/2019 qui met l'accent sur l'égalité entre les hommes, les femmes et toutes les catégories de la société et qui oblige les chef(fe)s des programmes à la respecter lors de la préparation des budgets, en disposant que : « Le chef de programme veille à la préparation du budget suivant des objectifs et des indicateurs garantissant l'équité et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et d'une manière générale entre les différentes catégories sociales, sans discrimination, et qui feront l'objet d'une évaluation sur cette base. ».





La politique de communication du Président de la République

DU 25/07/2021 AU 30/09/2021

Il est nettement remarquable que depuis le 25 Juillet 2021, les apparitions présidentielles ont augmenté, en particulier à travers les discours qu'il adresse aux citoyens tunisiens. Il est indéniable que la plupart de ces discours avaient une connotation purement politique et étaient des occasions pour le Président pour expliquer ses choix relatifs aux mesures exceptionnelles, ou pour faire passer des messages à ses adversaires politiques ou encore pour annoncer de nouvelles mesures juridiques. En effet, en parcourant la rubrique des vidéos dans le site officiel de la Présidence de la République, on ne retrouve que quatre discours qui ont retenu notre attention quant à l'intégration de l'approche genre dans les propos du Président.

Discours du 05/08/2021 : Appel à la vaccination

Ce discours avait pour objet principal l'invitation des tunisiens et des tunisiennes à la campagne de vaccination contre le COVID-19. Malheureusement, ce discours, n'était pas en phase avec l'intégration de l'approche genre, notamment en ce qui concerne la forme. D'abord, le Président a utilisé un langage neutre, voire souvent exclusivement masculin : « les tunisiens »⁶⁴, « les fils de notre peuple »⁶⁵, « les héros [en parlant du corps médical] »⁶⁶...etc. Ensuite, du point de vue de l'image, le Président de la République a choisi de se placer entre deux médecins militaires et trois médecins civils, dont une seule femme. Ce manque de parité même au niveau de l'image demeure inexplicable.

Discours du 08/08/2021 : visite d'un centre de vaccination

Ceci fut l'un des rares discours durant lequel le Président a parfaitement intégré l'approche genre au niveau du fond. En effet, et en s'adressant à

deux médecins militaires femmes présentes dans le centre de vaccination, le Président a exprimé sa joie et sa gratitude envers la gente féminine de l'armée tunisienne en disant : « comme je suis heureux de voir devant moi deux femmes de l'armée, fortes fermes et courageuses, qui ne reculent jamais »⁶⁷.

Discours du 13/08/2021 : première astronaute tunisienne à la Station Spatiale Internationale

Il semble que le mois d'Aout est le mois de la féminisation de la langue et du fond pour le président de la République Monsieur Kais Saied, puisqu'encore une fois dans son discours, le Président n'a pas cessé d'énumérer les mérites des femmes tunisiennes.

Mieux encore, dans le discours prononcé en présence de la délégation russe, le Président a affirmé la nécessité de garantir l'égalité effective entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les droits sociaux économiques : « L'histoire se construit par les hommes et les femmes libres...Il faut que les femmes aient leurs droits sociaux économiques d'une manière égalitaire avec les hommes »⁶⁸.

Peut-on alors déduire par ces mots une révision de la position du Président quant à la question de l'égalité dans l'héritage ?



64 [4 :27], Discours appel à la vaccination, 05/08/2021. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=558186762000965>

« التونسيين »

65 [6 :00], *Ibid.*

« أبناء شعبنا »

66 [9 :00], *Ibid.*

« الأبطال »

67 [6 :20], Discours à l'occasion de la visite d'un centre de vaccination, 08/08/2021. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=1652712264926895>.

« و ما أسعدني أن أرى أمامي جنديتين عازمتين قويتين ثابتتين لا تتراجعان أبدا إلى الوراء »

68 Discours à l'occasion de l'envoi de la première astronaute vers la ISS, 13/08/2021. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=346207617146984>

« يجب أن تكون لها كل الحقوق الاقتصادية والاجتماعية في مساواة تامة في هذه الحقوق مع الرجل »

DISCOURS DU 22/09/2021 : NOMINATION DE LA PREMIÈRE FEMME CHEFFE DU GOUVERNEMENT

Le Président de la République a profité de cette occasion pour mettre l'accent sur la symbolique de la nomination d'une femme à la tête du gouvernement, en affirmant qu'il s'agit d'une première historique dans le monde arabe qui ne peut que confirmer que « la femme est apte au commandement tout comme les hommes »⁶⁹.

De plus, le Président a choisi cette fois de mettre en arrière-plan une photo de lui prise lors d'une visite aux ouvrières de Hay Hlel, pour marquer sa communication par un engagement symbolique envers ces ouvrières.

Ces trois derniers discours constituent des points positifs dans le baromètre genre du Président Kais Saied. Imprégnés d'un air de féminisme, ils ne peuvent qu'être salués. On ne peut donc qu'espérer que ce ton féministe persiste chez le Président et se traduise par des actions qui intègrent l'approche genre et qui seront en faveur des femmes tunisiennes.



CONCLUSION

D'une manière générale, on pourrait dire que le bilan genre de Kais Saied reste loin d'être satisfaisant, bien qu'il soit nettement meilleur que celui de Hichem Mechichi. Que ce soit au niveau des activités du Chef de l'Etat ayant un rapport avec le genre, au niveau des nominations ou au niveau de la communication, l'intégration de l'approche genre demeure insuffisante.

En effet, comme nous avons pu le constater en ce qui concerne les activités liées au genre, il est vrai qu'il y a eu certaines initiatives parfois prometteuses, comme celle de choisir une femme à la tête du gouvernement tunisien. Ceci étant dit, la relecture du décret présidentiel n°117-2021 montre que le poste de chef(fe) du gouvernement est vidé de son sens puisque toutes ses prérogatives sont désormais entre les mains du Président. En effet, nous constatons par-là, le phénomène de « dôme de verre » qui désigne la tendance à nommer des femmes à la tête d'organisations lorsque celles-ci sont à bout de souffle, ce qui pourrait à priori et jusqu'à nouvel ordre traduire un féminisme de façade et un manque d'implication de la part de Kais Saied pour la question de l'intégration de l'approche genre dans les politiques publiques.

Pour ce qui est des nominations, on peut clairement constater une amélioration de l'intégration de l'approche genre par Kais Saied à travers la représentation méritoire des femmes dans le nouveau Gouvernement.

Enfin, pour ce qui est de la stratégie de communication du Chef de l'Etat, celle-ci, et bien qu'elle soit souvent positive à travers la féminisation du langage quasi constante du Président, reste pour le moins encore loin de nos attentes, et ne reflète aucunement la démarche d'inclusion et d'amélioration de l'image des femmes dans les secteurs non traditionnels et dans les positions de pouvoir en Tunisie depuis l'adoption de la Constitution du 27 janvier 2014.

69 Discours à l'occasion de la nomination de Mme Nejla Bouden, 22/09/2021. Disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=1044848959602508>
« المرأة قادرة على القيادة كالرجل تماما »

ANNEXES

Liste des articles analysés

<https://www.saltwire.com/nova-scotia/news/tunisia-first-woman-prime-minister-raises-spirits-despite-power-grab-100640609/>

<https://www.leconomistemaghrebin.com/2021/09/30/mohsen-marzouk-designation-nejla-bouden-positif/>

<https://africanmanager.com/la-turquie-salue-la-nomination-de-najla-bouden/>

<https://www.leconomistemaghrebin.com/2021/10/01/kerim-bouzouita-nomination-de-najla-bouden-est-coup-de-com/>

<https://www.webmanagercenter.com/2021/10/02/473191/tribune-jai-connu-najla-bouden-romdhane-m-ezzine/>

<https://www.leconomistemaghrebin.com/2021/10/02/emrhod-consulting-68-des-tunisiens-contents-de-la-nomination-de-najla-bouden/>

<https://www.leconomistemaghrebin.com/2021/10/04/najla-bouden-elements-geologie-politique/>

<https://hawaat.org/2021/10/09/nomination-de-najla-bouden-avoir-un-siege-a-la-table-ne-signifie-pas-avoir-la-parole/>

<https://www.tunisienumerique.com/tunisie-la-designation-de-najla-bouden-etait-elle-en-realite-un-leurre-pour-preparer-le-terrain-a-nadia-akacha/>

<https://www.theguardian.com/world/2021/sep/29/tunisia-president-names-najla-bouden-as-countrys-first-female-pm>

<https://www.thenationalnews.com/mena/tunisia/2021/09/29/tunisian-president-appoints->

[najla-bouden-romdhane-as-prime-minister/
https://www.latestly.com/quickly/world/najla-bouden-romdhane-appointed-first-female-pm-of-tunisia-2902908.html](https://www.latestly.com/quickly/world/najla-bouden-romdhane-appointed-first-female-pm-of-tunisia-2902908.html)

<https://www.tunisienumerique.com/par-jawhar-chatty-bon-vent-madame-bouden/>

<https://www.tunisienumerique.com/najla-bouden-nouvelle-cheffe-du-gouvernement-la-reaction-de-mariem-laghami/>

<https://www.businessnews.com.tn/noureddine-taboubi--nous-voulons-la-reussite-de-najla-bouden.520.112644.3>

<https://www.zawya.com/mena/en/economy/story/Tunisia-leader-picks-first-woman-as-PM-at-moment-of-crisis-TR20210929nL8N2QV2PFX2/>

<https://www.wionews.com/world/top-10-world-news-arab-worlds-first-woman-pm-ronaldo-hit-by-uk-fuel-crisis-and-more-417181>

<https://www.realites.com.tn/2021/09/les-femmes-democrates-se-felicitent-de-la-nomination-de-najla-bouden/>

<https://www.africarivista.it/tunisia-najla-bouden-diventa-la-prima-donna-a-capo-del-governo/192398/>

<https://www.tunisie-tribune.com/2021/10/02/en-video-un-parcours-et-une-consecration-najla-bouden-romdhane-propulsee-cheffe-du-gouvernement-tunisien-02/>

<https://www.france24.com/fr/vid%C3%A9o/20210930-tunisie-la-nomination-de-najla-bouden-est-un-geste-symbolique>

<https://africanmanager.com/saied-charge-nejla-bouden-de-former-le-gouvernement/>

<https://www.medias24.com/2021/09/29/tunisie-najla-bouden-chargee-de-former-un-nouveau-gouvernement/>

<https://www.businessnews.com.tn/article.544.112581.3>

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1828000/najla-bouden-cheffe-gouvernement-tunisie-kais-saied>

<https://www.rfi.fr/es/afrika/20210929-t%C3%BAnez-najla-bouden-romdhane-primera-mujer-nombrada-jefa-de-gobierno>

<https://www.tunisienumerique.com/derniere-minute-une-femme-designee-au-poste-de-chef-du-gouvernement/>

<https://english.ahram.org.eg/NewsContent/2/8/424020/World/Region/BREAKING-Tunisia-president-names-Najla-Bouden-as-c.aspx>

<https://www.tunisienumerique.com/les-associations-feministes-saluent-la-nomination-de-nejla-bouden-en-tant-que-cheffe-de-gouvernement/>

<https://www.wboc.com/story/44848212/tunisia-president-names-female-prime-minister-amid-turmoil>

<https://lecourrier.ch/2021/09/29/une-femme-najla-bouden-nommee-pour-former-un-gouvernement/>

<https://www.realites.com.tn/2021/09/walid-jallad-jespere-que-nejla-bouden-sera-langela-merkel-de-tunisie/>

<https://www.lesinfos.ma/article/1255240-Najla-Bouden-la-premiere-femme-cheffe-de-gouvernement-tunisien.html>

<https://www.tunisie-tribune.com/2021/09/29/kais-saied-nomme-nejla-bouden-au-poste-de-chef-du-gouvernement/>

<https://www.boisestatepublicradio.org/2021-09-29/tunisias-new-prime-minister-is-the-1st-woman-to-lead-a-government-in-the-arab-world>

<https://www.tunisienumerique.com/radhia-jerbi-le-fait-que-bouden-soit-designee-nenleve-rien-a-limportance-de-levenement/>

<https://luce.lanazione.it/najla-bouden-romdhan-e-la-nuova-premier-in-tunisia-prima-donna-del-mondo-arabo-a-ricoprire-il-ruolo/>

<https://www.ilfattoquotidiano.it/in-edicola/articoli/2021/09/30/la-rivoluzione-rosa-nel-mondo-arabo-bouden-donna-premier/6337786/>

<https://www.agenzianova.com/a/615ff923f2a325.88960384/3632588/2021-10-08/tunisia-usa-invitano-presidente-saied-e-premier-bouden-a-sviluppare-una-tabella-di-marcia-chiara>

https://www.elnacional.cat/ca/politica/najla-bouden-converteix-dona-cap-govern-tunisia_651188_102.html

<https://ilbolive.unipd.it/it/news/tunisia-cerca-uscire-dalla-crisi-istituzionale>

<https://www.elespectador.com/mundo/mas-paises/tunez-el-pais-mas-feminista-del-mundo-arabe/>
<https://www.ccma.cat/324/tunisia-tindra-una-dona-com-a-primera-ministra-per-primer-cop-najla-bouden/noticia/3121129/>

<https://www.polsatnews.pl/wiadomosc/2021-09-29/tunezja-najla-bouden-romdhane-mianowana-premierem-pierwsza-kobieta-na-tym-stanowisku/>

<https://notizie.tiscali.it/italialibera/articoli/tunisia-la-prima-donna-premia-re-ministre-mondo-arabo-se-son-gelsomini-fioriranno-00001/>

<https://www.realites.com.tn/2021/09/al-joumhour-i-se-felicite-de-la-nomination-dune-femme-a-la-tete-du-gouvernement/>

<https://msmagazine.com/2021/10/07/ms-global-arab-world-gets-first-its-female-head-of-state-historic-trans-representation-in-germany-islamophobia-in-the-u-k/>

<https://actu.orange.fr/monde/videos/tunisie-najla-bouden-premiere-femme-chargee-de-former-un-gouvernement-CNT000001ERp1b.html>

<https://www.tageblatt.lu/premium/title-digital-18/>

<https://www.reporteindigo.com/latitud/tunez-en-manos-de-najla-bouden-ramadhane/>

<https://www.dw.com/pt-002/tun%C3%ADsia-tem-pela-primeira-vez-uma-mulher-a-chefiar-o-governo/a-59355167>

<https://observador.pt/2021/09/29/presidente-da-tunisia-nomeia-pela-primeira-vez-uma-mulher-para-chefiar-o-governo/>

<https://brasil.elpais.com/internacional/2021-09-29/presidente-da-tunisia-nomeia-a-primeira-chefa-de-governo-da-historia-do-pais.html>

https://www.leggo.it/pay/roma_pay/domenico_zurlo_najla_bouden_entra_nella_storia_sara_lei_la_nuova_premier-6226933.html

<https://www.tunisienumerique.com/youssef-chahed-la-tunisie-est-toujours-une-exception-grace-a-ses-femmes/>

<https://www.realites.com.tn/2021/09/mustapha-ben-jaafar-je-continue-de-miser-sur-le-succes-de-kais-saied/>

<https://bangla.latestly.com/world/najla-bouden-romadhane-first-female-pm-of-tunisia-94228.html>

https://www.stiridiaspora.ro/najla-bouden-romdhane-prima-femeie-care-va-ocupa-functia-de-prim-ministru-in-lume-araba_476000.html



**«Cette étude a été appuyée par la Fondation
KvinnaTill Kvinna**

**Les opinions exprimées dans ce document sont celles de Aswat Nissa
et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de
KvinnaTill Kvinna»**

.....

- ✉ contact@aswatnissa.org
- 🐦 [@AswatNissa](https://twitter.com/AswatNissa)
- 🌐 www.aswatnissa.org